

1 <sup>er</sup> Lot -	Arrosage -	Descamps	75.135.00
2 <sup>e</sup> Lot -	Menuiserie charpente -	Forissot	11.340.00
3 <sup>e</sup> Lot -	Serrurerie -	V.R. - Bernard	6.275.00
4 <sup>e</sup> Lot -	Couverture plomberie -	Hervaud	2.735.89
5 <sup>e</sup> Lot -	Plâtrerie	Téret	4.360.00
6 <sup>e</sup> Lot -	Sanitaire -	Videau	3.144.34
7 <sup>e</sup> Lot -	Electricité -	Luminet & Co	2.711.00
8 <sup>e</sup> Lot -	Peinture -	Ucci	3.421.15

115.120,48

ont été déclarés exécutoires

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Travaux.

Vu l'arrêté attribuant une subvention de 5.250 000 frs  
à la ville pour la dernière tranche d'aménagement du  
Stade de la Croix-Rouge.

Et Arrête.

le dossier et adjonction établie par l'équipe Architecte  
à Roubaix.

le procès verbal et adjonction concernant aux entreprises  
sus mentionnées les travaux et aménagement.

Décide

de donner mandat à M. le Maire pour signaler  
les marchés devant intervenir

que les travaux seront mandatisés sur les  
chapitres correspondants du budget "aménagement du  
Stade de la Croix-Rouge".

Demande

que les travaux débute dès la fin de la saison  
sportive de façon à ce que les installations soient  
utilisables dès la rentrée scolaire de septembre  
1958

## Questions diverses.

1) - Situation de M. le Maire. (Rapport  
de Conseil Municipal)

Vu la délibération du 28 avril 1959 décidant  
d'élargir le service technique de la mairie en y  
adjoignant un dessinateur.

Considérant que la demande de titularisation

S.P.G.  
approuvé

60.0

S.P.G.  
60